

Avis de concession

AVIS DE CONCESSION

Directive : 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Ville d'Illzach, 9, place de la République, F - 68311 Illzach cedex, Tél : +33 389625346, courriel : smp@mairie-illzach.fr

Code NUTS : FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-illzach.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : <https://www.marches-securises.fr>,

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Gestion d'une fourrière automobile pour la commune d'Illzach

Numéro de référence : V24S005

II.1.2) Code CPV principal : 50118100

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte :

La présente consultation a pour objet de confier à au délégataire l'exploitation d'une fourrière automobile de la Ville d'Illzach. Le délégataire sera notamment chargé de l'enlèvement, de la garde des véhicules en infraction au Code de la Route, y compris les véhicules hors d'usage et incendiés, et de leur restitution aux propriétaires ou conducteur, ou de leur remise, pour aliénation, au service des Domaines ou leur remise, pour destruction, à une entreprise de démolition de véhicules agréée.

II.1.5) Valeur totale estimée : 55 000 €

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

50118100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRF12

Lieu principal d'exécution : Ville d'Illzach

II.2.4) Description des prestations : Concession de service public pour la fourrière automobile

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Tarifs proposés - 40%

Moyens humains et matériels mis en œuvre par la prestataire, capacité d'enlèvement de tout type de véhicules - 40%

Délais d'intervention - 10%

Continuité du service en toutes circonstances et la restitution des véhicules à leur propriétaire - 10%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée de la concession

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

- Lettre de candidature (DC1) - formulaire à remplir - et, en cas de groupement, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants, complétée, datée et signée

- Déclaration du candidat (DC2) -formulaire à remplir- signée qui identifie l'entreprise, sa forme juridique, son capital social, les personnes habilitées à pouvoir engager l'entreprise, les qualifications et/ou certificats éventuels de

l'entreprise

- Une déclaration sur l'honneur attestant que :

- Le candidat ne fait l'objet d'aucune expulsion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L.3123-1 à L.3123-14 du code de la commande publique

- Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L.3123-18, L.3123-19 et R3123-1 à R.3123-8 du code de la commande publique, sont exacts

o L'attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les concessions réservés

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 09/09/2024 à 12 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix - BP 51038, F - 67000 Strasbourg Cedex, Tél : +33 388212323, courriel : Grefte.ta-strasbourg@juradm.fr, adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix - BP 51038, F - 67000 Strasbourg Cedex, Tél : +33 388212323, courriel : Grefte.ta-strasbourg@juradm.fr, adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 12 juillet 2024.

Mots clés : Fourrière